

ADOPTION DU BUDGET 2019 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, greffière de la Ville, que le conseil de la Ville de Sainte-Catherine adoptera le budget pour l'exercice financier 2019 et le programme triennal d'immobilisations pour l'année 2019-2020-2021 lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le **mardi 11 décembre 2018 à 19 h** à la salle du conseil sise au 5465, boul. Marie-Victorin à Ville de Sainte-Catherine.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisations.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes.

Donné à Sainte-Catherine, ce 28 novembre 2018

(Signé) Pascalie Tanguay

Me Pascalie Tanguay, directrice des Services juridiques et greffière